



## SAISON 2020- 2021

Inscription  Réinscription

**MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES**

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le ..... Classe et école : ..... Tél : .....

**Nom parent 1 :** .....

Adresse : ..... Société : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Profession : .....

Mail 1 : en lettre d'imprimerie ..... Tél : .....

**Nom parent 2:** .....

Adresse : ..... Société : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Profession : .....

Mail 1 : en lettre d'imprimerie ..... Tél : .....

Pour participer à une ou plusieurs activités à la Nicolaïte, **le règlement de l'adhésion annuelle ( 25€) est obligatoire.**

J'ai réglé mon adhésion avec une autre activité. Laquelle : .....

Comment avez-vous eu connaissance de ce cours :  Tracts  Internet  Bouche à oreille  Autre : .....

	Cours individuel 30' : 755 €	Cours individuel 45' : 970 €	Cours individuel 1h : 1120 €	1h collectif + 1/2 h indiv. : 1225 €
Clarinete	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Flûte à bec - Traverso	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Flûte traversière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Guitare classique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saxophone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Piano	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violoncelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Batterie - percussions			<input type="checkbox"/>	
Guitare électrique - basse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

COURS COLLECTIFS			
<input type="checkbox"/> Eveil musical (1h) Créneau le mercredi :	450 €	<input type="checkbox"/> Orchestre (1h30 ch/sem.)	365 €
		<input type="checkbox"/> Orchestre (si inscrit en cours de musique)	260 €
<input type="checkbox"/> Solfège (si inscrit en cours de musique)	145 €	<input type="checkbox"/> Ensemble flûtes à bec (1h30 tous les 15j)	350 €
<input type="checkbox"/> Solfège seul	425 €	<input type="checkbox"/> Ensemble flûtes à bec (si inscrit en musique)	245 €
<input type="checkbox"/> Chant (1h ch/sem.)	360 €	<input type="checkbox"/> Ensemble flûtes / guitare (45mn ch/sem.)	325 €
<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> jeudi		<input type="checkbox"/> Ensemble flûtes / guitare (si inscrit en musique)	220 €
<input type="checkbox"/> Guitare elec. (1h ch/sem)	870 €	<input type="checkbox"/> Batterie percussions (1h ch/sem)	870 €

**Date et signature :**

### AUTORISATIONS (1) Rayer la mention inutile – (2) Rayer en cas de refus d'autorisation

Je soussigné(e) M., Mme ....., père, mère, représentant légal (1)

• autorise la Nicolaïte à publier des photos (2), films (2) de mon enfant sur son site internet (2), journal (2), publications paroissiales (2).

• autorise mon enfant à être conduit en voiture particulière et prendre les transports en commun avec le personnel de l'association

OUI(1) NON(1)

• autorise (2) les responsables de la Nicolaïte à prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisation etc...) pour mon enfant .....

Personne à contacter en cas d'urgence : .....Tél : .....

### Règlement

Cotisation.....€

Adhésion.....25 €

A payer.....€

### Cadre réservé à la Nico

R1 .....date

N° chèque .....banque

R2 .....date

N° chèque .....banque

R3 .....date

## **ASSURANCES**

J'ai pris connaissance et reçu copie des conditions générales de l'assurance contractée par la Nicolaïte de Chaillot auprès de la compagnie Axa, en cas d'accident et dommages corporels survenus à ses membres dans le cadre des activités pratiquées au sein de l'association. J'ai noté que celle-ci a retenu l'option 2, «midi» pour la couverture des risques.

# **REGLEMENT INTERIEUR**

## **BUT DE LA NICOLAÏTE**

Faire grandir les jeunes selon les valeurs chrétiennes à travers les différentes activités, conformément à son projet éducatif (accessible sur le site internet).

## **PRESENCE ET PARTICIPATION**

Afin que les éducateurs puissent mettre en œuvre le projet de la Nicolaïte pour vos enfants, leur présence assidue est nécessaire. En cas d'absence, il est courtois de prévenir l'éducateur ou le secrétariat.

Etre inscrit à telle ou telle activité de la Nicolaïte, c'est d'abord être inscrit à la Nicolaïte ! Les projets communs à toutes les sections ainsi que les projets propres à chaque section contribuent à faire grandir les enfants et sont donc obligatoires (fête de Noël, fête de la Nico, galette des rois, tournois, concerts...).

## **RESPONSABILITE**

Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'au début de l'activité et donc à leur prise en charge par l'éducateur. Ils doivent donc s'assurer de la présence de l'encadrant. Une fois l'activité commencée, les parents n'interviennent pas pendant l'activité.

Les parents qui autorisent les enfants à partir seuls après l'activité doivent avoir remis une autorisation écrite à l'éducateur. Hors activités, la Nicolaïte n'est pas responsable des enfants.

La Nicolaïte décline toute responsabilité en cas d'accident survenu lorsqu'il n'y a pas d'activité sous la surveillance d'un éducateur.

La Nicolaïte décline toute responsabilité en cas de vol. Il est recommandé de ne pas apporter des objets de valeur ou de l'argent.

## **COMPORTEMENT**

La Nicolaïte accorde une attention particulière au comportement des jeunes qui lui sont confiés. Ainsi, politesse et respect sont demandés en toute circonstance, à l'égard des éducateurs mais aussi des autres adhérents. Une tenue vestimentaire correcte et adaptée à chaque activité est également requise.

Les locaux de la Nicolaïte sont un bien commun et précieux ! Ainsi, ils doivent être préservés : interdiction de fumer, de circuler en trottinette, skate ou patins à roulettes, de faire entrer un animal, de dégrader le mobilier et les équipements. En cas de dégradation, le remboursement sera demandé aux parents.

## **INSCRIPTIONS ET COTISATIONS**

Les inscriptions sont effectuées à l'accueil de la Nicolaïte ou auprès des éducateurs. Elles doivent obligatoirement être effectuées par le responsable légal de l'enfant, que le personnel de la Nicolaïte souhaite rencontrer avant le début de l'activité par l'enfant.

Les cotisations peuvent être réglées par chèque. Il est possible de payer en plusieurs fois : dans ce cas, plusieurs chèques sont remis à l'accueil avec un calendrier d'encaissement défini avec la secrétaire. Les chèques sont établis à l'ordre de la Nicolaïte de Chaillot. Le règlement en espèces doit être exceptionnel. Dans ce cas, le responsable légal doit obligatoirement se rendre à l'accueil de la Nicolaïte pour déposer le règlement.

***En cas d'annulation d'inscription avant le début de la saison, 100€ seront retenus. En cas d'annulation d'inscription au cours du 1<sup>er</sup> mois suivant le démarrage de l'activité, 50% du montant de la cotisation est conservé par la Nicolaïte. Au-delà d'un mois d'inscription, le remboursement n'est pas possible. En cas d'exclusion, les cotisations ne sont pas remboursées. En cas de difficulté financière, veuillez prendre contact avec la direction.***

En signant ce règlement, je m'engage à en respecter les termes et je reconnais que tout manquement pourrait impliquer des sanctions validées par le Conseil d'administration sur proposition de la direction.

**Date et signature :**